

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

PARAISSENT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

ABONNEMENTS

Togo France et autres Pays d'expression française	1 an	6 mois
Ordinaire	1.300 frs	800 frs
Avion	3.300 frs	1.700 frs
ETRANGER	1 an	6 mois
Ordinaire	1.600 frs	900 frs
Avion	3.750 frs	2.300 frs
PRIX	Au comptant à l'imprimerie : 75 frs	
DU	Par porteur ou par poste :	
NUMÉRO	Togo, France et autres Pays d'expression française : 90 frs	
	Etranger Port en sus.	

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements, annonces et réclamations s'adresser à l'EDITOGO B. P. 891 — Tél: 37-18 — LOMÉ

Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des quatre trimestres.

Les abonnements et annonces sont payables d'avancé

ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne 80 frs
minimum 250 frs
Chaque annonce répétée : moitié prix :
minimum 250 frs

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
TÉLÉPHONE 27-01 — LOMÉ

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS, DECRETS, ORDONNANCES, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

1973

5 janvier — Ordonnance n° 1 portant approbation de l'avenant à la convention de mise en valeur des phosphates de chaux du Togo 1

ARRETES ET DECISIONS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1973

10 janvier — Arrêté n° 7-PR-SECIP-DCIP approuvant la liste électorale de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo 2

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS, DECRETS, ORDONNANCES, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

ORDONNANCE n° 1 du 5/1/73 portant approbation de l'avenant à la convention de mise en valeur des phosphates de chaux du Togo.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, mines et des transports;

Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;

Vu les ordonnances nos 15 et 16 du 14 avril 1967 ;

Vu le décret n° 57-116 du 17 septembre 1957 approuvant la convention aux fins de mise en valeur du gisement de phosphates de chaux du Togo, conclue entre le Gouvernement de la République togolaise et la compagnie togolaise des mines du Bénin et signée le 12 septembre 1957 ;

Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier. — Est approuvé l'avenant à la convention aux fins de mise en valeur des phosphates de chaux du Togo, conclu entre le gouvernement de la République du Togo et la compagnie togolaise des mines du Bénin et signé le 29 novembre 1972 à Lomé.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République togolaise et exécutée comme loi de l'Etat.

Lomé, le 5 janvier 1973
Général E. Eyadéma

ARRETES ET DECISIONS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ARRETE N° 7-PR-SECIP-DCIP approuvant la liste électorale de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu les ordonnances n°s 15 et 16 du 14 avril 1967 ;

Vu le décret n° 58-78 du 23 octobre 1958 portant réorganisation de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo ;

Vu l'arrêté n° 204/PR/MCIT du 20 décembre 1971 nommant la commission chargée de l'établissement de la liste électorale de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo ;

Après avis de la commission sus-visée.

ARRETE :

Article premier — Est arrêtée et approuvée la liste ci-annexée des électeurs de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo établie par la commission désignée par arrêté n° 204/PR/MCIT susvisé.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal officiel* de la République togolaise.

Lomé, le 10 janvier 1973
Général E. Eyadéma

LISTE ELECTORALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

SECTION COMMERCIALE

1^{re} CATEGORIE

Abdou Antoine, commerçant (Lomé).
Aboumrad Victor, directeur-Satimex (Lomé).
Abou Alain, directeur — Ets Meyer (Lomé).
Adel Jaber, commerçant (Lomé)
Ahodikpè Salomon, pharmacien (Lomé)
Ajavon Epiphane, agent Shell (Lomé).
D'Almeida Pedro, directeur U.T.B. (Lomé).
Amadou Adi, agent Air Togo (Lomé).
Mme Amédomé V. Juliana, pharmacienne (Lomé).
Aménya Godwin, pharmacien (Atakpamé).
Apété Richard, Texaco (Lomé).
Assaad Achkar, directeur — Ets Tanious Saba (Lomé).
Awulété François, directeur — Sogerco (Lomé).
Badassou Jean, directeur — Socopao (Lomé).
Barsouna Joseph, commerçant (Lomé).
Barsouna Michel, commerçant (Lomé).
Barsouna Antoine, commerçant (Lomé).
Barsouna Elias, commerçant (Lomé).
Bechara Ghosn, commerçant (Lomé).
Bernabey G. Gernao, directeur — Agip-Togo (Lomé).
de la Briolle Jean Louis, directeur Ets Brossette (Lomé).
de Catelan Jean, directeur — B.I.A.O. (Lomé).
Clement Lisette, directrice — Comacico (Lomé).
Daher Nodim, commerçant (Lomé).
Da Silveira Jean, directeur — Sotomarey (Lomé).
Diallo Bernard, agent Air Afrique (Lomé).
Djabaku Albert, pharmacien (Lomé).
Flower John Graham, directeur — John-Holt (Lomé).
Fouillade Paul, agent Gastonègre (Lomé).

Ghostine Joseph, directeur Ets Ghostine frères (Lomé).
Gomaro Elie, directeur — Sototrac (Lomé).
Gonçalves Sébastien, pharmacien (Lomé)
Gondon Théophile, agent B.P (W. A) (Lomé).
de Gouttes Jean, agent CAA Renault (Lomé)
Guinard Jacques Noël, directeur — B.N.P. (Lomé).
Huchez Bruno, agent — Total A.O. (Lomé).
Jazzar Rodolph, commerçant (Lomé).
Mme Johnson Ferrier, pharmacienne (Lomé).
Kalife Michel, commerçant (Lomé)
Kalife Antoine, commerçant (Atakpamé)
Kirpalani N.U., directeur — OTC (Lomé).
Khawan Antoine, commerçant (Lomé).
Kheir Kheir, commerçant (Lomé).
Koku Paul, directeur-Banque Commerciale du Ghana (Lomé)
Kponsou Marcus, agent — Soraraf (Lomé).
Kurt Lehnig, directeur — D.T.G. (Lomé).
Laklalech, directeur — Ets Laklalech (Lomé).
Lawson Alphonse, pharmacien (Palimé).
Lawson Daniel, pharmacien (Lomé).
Lawson Abel, directeur — Sotexim (Lomé).
Mahmoud El-Hadj, commerçant (Lomé).
Matta Joseph, commerçant (Lomé).
Mattia Antoine, pharmacien (Lomé).
Mensah Edouard, agent — Mobil oil (Lomé).
Mogenier Michel, agent — Urbaine et la Seine (Lomé).
Noufaily Antoine, commerçant (Lomé).
Peutjahi, directeur — Alanka Agencies (Lomé).
Perez François, agent — SOCIMAT (Lomé).
Quashie William, pharmacien (Lomé)
Ramia Georges, commerçant (Lomé).
Rénaldo Jean, directeur — Togafrica (Lomé).
Rouanet Marc, directeur — Unicomer (Lomé).
Roux Henri, directeur — Hollando (Lomé).
Sabatier Pierre, Importateur (Lomé).
Safa Mouhamed, commerçant (Lomé).
Schwoerer Claude, Soaem (Lomé).
Sermisoni Vincent, directeur — Scia (Lomé).
Sevely René, directeur — SGGG (Lomé).
Soares Léopold, pharmacien (Lomé).
Souletie Jean, agent — Chargeurs Réunis (Lomé).
Tannous Chaïban, commerçant (Lomé).
Toulet Jean-Pierre, agent — Safco (Lomé).
Tokpanou Marcel, directeur U.A.C.
Tourani Dahkur, directeur — Indo-Togolais (Lomé).
Vaché Henri, agent — Scoa (Lomé).
Willemart Daniel, agent — Cica (Lomé).
Wilson Charles, agent — Sotoca (Lomé).
Wurtz Ernest, agent — Cie F.A.O (Lomé).
Abdou Azar, commerçant (Lomé).
Azar Joseph, commerçant (Lomé).
Barbier Georges (Mme) directeur — Cinéma Club (Lomé).
Ghaleb Youssef, commerçant (Lomé).

SECTION COMMERCIALE

DEUXIEME CATEGORIE

Mme Adabounou Eunice, commerçante (Lomé).
Mme Adadé Cécile, commerçante (Lomé).
Adam Adoyi, transporteur (Sokodé).
Mme Afangbédji Julienne, commerçante (Lomé).
Ajavon Laetitia, commerçante (Lomé).
Mme d'Almeida Antoinette, commerçante (Lomé).
D'Almeida Daminano, commerçante (Nuatja).
Akakpo Andréas, transporteur (Sokodé).
Amédé Jaurée, commerçant (Lomé).
Anthony Marcus, transporteur (Lomé).
Aouad Carlos, commerçant (Palimé).
Aouad Bichara, commerçant (Lomé).
Aouad Joseph, commerçant (Lomé).
Apétogbo Christian, commerçant (Lomé).
Mme Armatoé Philomène, commerçante (Lomé).
Mme Armatoé Rose, commerçante (Lomé).
Awaté Koumassi, transporteur (Sokodé).
Balojou Blaise, transporteur (Lomé).
Barbier Georges, transporteur (Lomé).
Mme Bocco Julie, commerçante (Lomé).